



UGAP BASKET
Bourg de Péage

BOURG DE PEAGE, le 9 juillet 2017

NOTE D'INFORMATION

Ce vendredi 7 juillet 2017 une réunion de conciliation a été organisée par la mairie de Bourg de péage entre les riverains de la rue Charles Mossant et l'équipe dirigeante de l'UGAP.

Etaient présents, madame NIESON, maire de Bourg de Péage, un policier municipal, six représentants de la rue, Jacky SAGE et Philippe DOUETTE.

La pratique du basketball génère obligatoirement des nuisances sonores que les riverains tolèrent au regard de leur proximité avec le gymnase. Ce qui l'est moins, ce sont celles survenues après 22 heures 30 par quelques licenciés du club, qui par leur comportement excèdent les habitants.

Ainsi, il nous a été rapporté que certains utilisent le gymnase jusqu'à 1 voire 2 heures du matin et ils en sortent souvent alcoolisés pour discuter à l'extérieur à haute voix.

Cette situation perdure depuis environ 2 ans.

L'intervention systématique de la police municipale ne peut être la solution. Dès lors, chacun d'entre nous doit se responsabiliser afin de cohabiter au mieux avec nos proches voisins.

Dorénavant, il vous appartient de cesser la pratique du basketball après 23 heures et d'éviter tout rassemblement nocturne devant le gymnase. J'en appelle à votre bon sens et au respect mutuel. Je compte sur vous pour adopter un comportement citoyen exemplaire.

Parallèlement, en cas de débordement, la police municipale interviendra pour relever les identités des personnes qui n'appliqueraient pas ces directives. Ils nous communiqueront les noms des licenciés et des mesures disciplinaires seront prises. (retrait des clés du gymnase, éviction du club....).

Une nouvelle réunion est programmée fin septembre afin de mesurer les progrès accomplis.

Je sais compter sur chacun d'entre vous pour améliorer les relations avec les habitants de la rue Charles Mossant.

Avec toutes mes salutations sportives.

Le Président
Jacky SAGE